XXXIIIème FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE
du 26 JUIN au 5 JUILLET 2015

Manifestation officielle de la F.N.C.T.A.
organisée par le Théâtre des Quatre Saisons / M.J.C
et le Service Culturel de la Ville de NARBONNE

REGLEMENT DU FESTIVAL 2015

OBJET DU FESTIVAL

ARTICLE - 1
Le Festival de Narbonne s'adresse à toutes les formations amateurs membres de la **F.N.C.T.A.**, qui s'expriment à l'aide du théâtre, quelle que soit la nature des représentations : comédie, drame, lyrique et pratiquent volontairement le théâtre de façon permanente et à titre de loisirs.

ARTICLE - 2
Le Festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité des représentations est la condition primordiale de la sélection des formations.

ARTICLE - 3
Les troupes amateurs qui souhaitent participer au Festival doivent transmettre un dossier de candidature auprès du Secrétariat du Festival **8 rue d'Alger 11100 NARBONNE -** Tél : **04.68.65.32.53 - Mail :** anicam1953@gmail.com avant le ***15 janvier 2015*****, délai de rigueur.**

ARTICLE - 4
Le dossier de candidature doit nécessairement comporter :
- **Une plaquette (renseignements :la troupe - la Pièce - l'Auteur)**
- **Le texte complet de l'œuvre jouée (sauf si vous avez déjà postulé avec ce spectacle)**
- **5 photographies différentes et de bonne qualité, 1 programme.**
- **Les Fiches I, II et III clairement remplies.**
- **Tous documents (article de presse, vidéo…) que vous jugerez utile de nous transmettre pour mieux faire connaître votre spectacle**

Le dossier sera conservé par l'organisateur.

ARTICLE - 5
Préférence sera donnée aux spectacles déjà rodés et ayant participé à des rencontres départementales, régionales ou nationales.

ARTICLE –6
La sélection finale sera établie par le Comité du Festival d'après une liste proposée par la F.N.C.T.A

ARTICLE - 7
Les résultats de la sélection seront rendus publics, à partir du ***5 mars 2015***. Ils seront notifiés par simple lettre et dans les meilleurs délais aux candidats retenus.

ARTICLE - 8
L'ordre des représentations est fixé par le Comité du Festival, étant entendu que chaque troupe proposera 3 dates possibles. Le week-end sera réservé en priorité aux troupes les plus éloignées.

ARTICLE - 9
Dès réception de la notification, chaque troupe doit impérativement retourner au secrétariat une lettre d'engagement définitif. Le défaut de réponse, dans un délai de 15 jours après la date d'envoi de la notification, est assimilé à un refus définitif de participer au Festival.

ARTICLE – 10
Les troupes sélectionnées s'engagent à présenter le spectacle tel qu'il a été vu : avec la distribution, le texte et la mise en scène d'origine. Si pour des cas de force majeure un changement advenait, les troupes doivent en avertir l'organisation du festival.

DEROULEMENT DU FESTIVAL

ARTICLE - 11
Le Festival aura lieu en plein air, Palais des Archevêques de Narbonne - Cour de la Madeleine, ***du 26 juin au 5 Juillet 2015.***

DISPOSITION GENERALE

ARTICLE - 12
Chaque troupe, ayant joué son spectacle, bénéficiera d'un défraiement (indemnisation forfaitaire pour les frais de transport) conformément au barème ci-annexé.
Le défraiement n'est attribué qu'une seule fois pour l'ensemble du Festival. Un défraiement spécifique est mis en place pour les troupes étrangères. Celles-ci recevront les modalités avec le dossier d'inscription.

ARTICLE - 13
Les organisateurs ne fourniront aucun décor ni accessoire. Chaque compagnie devra donc prendre ses dispositions en conséquence.

ARTICLE - 14
Pour des raisons météorologiques ou autres, indépendantes de notre volonté le spectacle pourrait être annulé. Cette décision appartiendra uniquement au Comité du Festival. Aucun repli ne peut être envisagé.

DEROULEMENT DES REUNIONS TECHNIQUES

ARTICLE - 15
Le Festival met à la disposition des troupes, les équipements précisés dans les pages suivantes.

ARTICLE - 16
Les techniciens ou régisseurs de chaque troupe doivent prendre possession du plateau dès la fin de la représentation précédente pour les réglages lumière.

ARTICLE - 17
La répartition du parc des projecteurs est alors effectuée par le même technicien du Festival. Le nombre de projecteurs et de circuits de jeu d'orgues est le même pour chaque troupe.

ARTICLE - 18
Le démontage des décors doit se faire le soir même après la représentation, car la troupe du lendemain doit s'installer.

CONDITION D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL

ARTICLE -19.
Le Festival prend en charge l'hébergement au Centre International de Séjour / M.J.C. de Narbonne, des troupes participantes pour la nuit précédent le spectacle et celle du spectacle. Il assure également 2 petits déjeuners, les 2 repas le jour de la représentation.

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite de dépôt de dossiers de candidatures : **31 décembre 2014**
Résultat de la commission de sélection : **5 mars 2015**
Festival : **du 26 juin au 5 juillet 2014**

BAREME D'INDEMNISATION

Troupes Languedoc Roussillon : **600 €uros**
Pour les autres troupes : **600 €uros + 0,30 €uro** le km (pour 1 véhicule aller retour)

FICHE TECHNIQUE
MATERIEL SON ET ECLAIRAGE

Cour de La Madeleine - Palais des Archevêques

SCENE :
10 m X 8 m (9 m d'ouverture)

STRUCTURE :
Un grill technique de 10 x 9 en 500 triangulaire avec 2 ponts médians en 300 triangulaire sur 4 Towers. Hauteur 9 mètres.
1 déport de 3 m cour et jardin face pour occultation latérale.

PENDRILLONS :
1 fond de scène de 12 m x 7 m velours noir
3 jeux de pendrillons de 3 m x 7 m velours noir
3 frises de 10 m noir
Pas de rideau d'avant scène

ECLAIRAGE :
24 PC
10 Par
6 Découpes
1 Jeu d'orgue 24 circuits
Les filtres de couleur ne seront pas fournis.

SON :
2 enceintes en façade
2 enceintes mobiles
1 console de mixage connexions entrées ampli : 2
1 lecteur de cassette connexions cassette : 2
1 lecteur CD
Dans le cas ou vous amèneriez des appareils supplémentaires, prévoir aussi les raccords.
Les troupes seront assistées par un technicien pour l'installation et l'utilisation du matériel ce, dès la fin de la représentation de la veille et tout le temps nécessaire.
Par contre, vous devrez prévoir vos propres techniciens en ce qui concerne la tenue des régies pendant la durée du spectacle.
Pour tous renseignements techniques complémentaires, appeler au : **04.68.33.50.07 ou 06.80.27.60.77 Thierry VISENTIN**

Nota : Le déroulement du Festival est uniquement assuré par des bénévoles.

DOSSIER DE CANDIDATURE AU XXXIIIème FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

FICHE I

(MERCI DE REDIGER L'INTEGRALITE DU DOSSIER EN LETTRES CAPITALES)

NOM DE LA TROUPE

.....

ADRESSE de la troupe

.....

.....

.....

NOM DU RESPONSABLE A CONTACTER

ADRESSE.....

.....

e-mail .....

.....

N° licence FNCTA de la troupe .....

N° autorisation S.A.C.D. : .....

TITRE DE LA PIECE

.....

AUTEUR

.....

Genre : .....

Durée.....

Composition de la troupe pour la pièce proposée

nom	prénom	âge	Attribution (personnage, metteur en scène, technicien)

Les comédiens + 2 techniciens seront pris en charge pour l'hébergement

DATE CHOISIE POUR VOTRE PARTICIPATION AU FESTIVAL :

(Vous devez **entourer** la date qui a votre préférence et **souligner** la ou les autres dates possibles)

S 27/06 - D 28/06 - L 29/06 - Ma 30/06 - Me 01/07 - J 02/07 - V 0307 - S 04/07/07 - D 05/07

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
FICHE II

1 - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

PRESENTATION DE LA TROUPE : (si vous possédez ces renseignements sur une plaquette ou un programme merci de l'envoyer au lieu de rédiger)

Historique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Répertoire :

.....
.....
.....
.....
.....

- Dates, Types et Lieux des participations à des manifestations importantes ou autres festivals

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRESTATION PROJETEE

Pièce ou Extrait de pièce choisi

Titre .....

Résumé de la pièce en 10 lignes : Inutile si plaquette jointe

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dates et lieux des représentations prévues le plus tôt possible entre **novembre et février** (à fournir absolument) : ***pensez à envoyer des invitations au président de votre Union Régionale !***

Le .....

à.....

Le .....

à.....

Le .....

à.....

Le .....

à.....

Le texte complet en 1 exemplaire doit être fourni à l'appui du dossier de candidature accompagné de 5 photographies différentes et de bonne qualité, 1 plaquette ou un programme. A noter que tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

ENGAGEMENT
FICHE III

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'ensemble des articles.

Nom de la troupe

Adresse

Signature du Responsable

Les 3 fiches du dossier dûment complétées et les pièces à fournir sont à retourner au plus tard le **15 janvier 2015** **délai de rigueur** à :

Secrétariat du Festival National de Théâtre Amateur
Annick CAMBLOR
8 rue d'Alger
11100 NARBONNE

Tél : **04.68.65.32.53 -** Mail : anicam1953@gmail.com